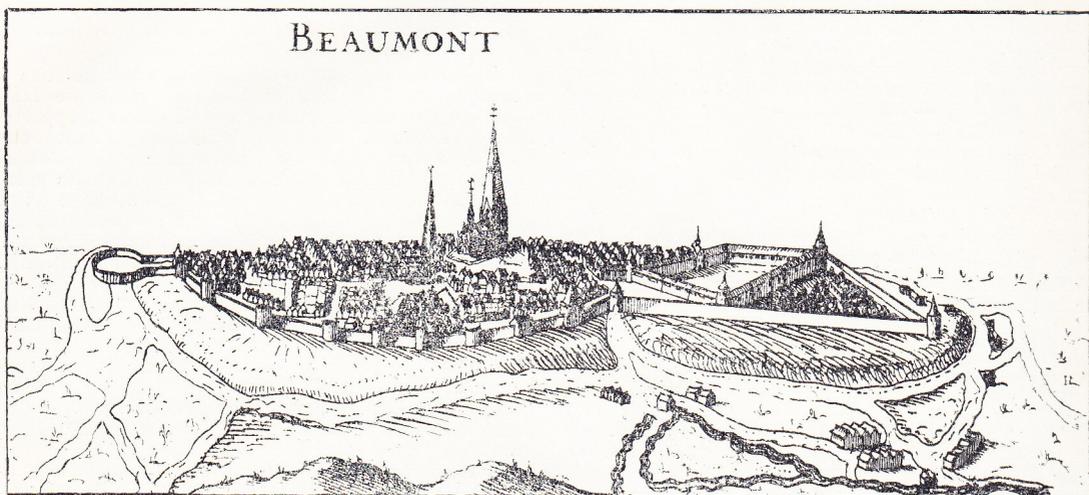


hieur! La ville de Beaumont fut prise par les Français, le 20 août 1637, qui ne l'abandonnèrent que le

tué au siège de Ptolemaïs, en combattant à la tête des chevaliers liégeois. Au XIV^e siècle, elle passa



Beaumont au XVI^e siècle, d'après L. Guicciardini

19 novembre suivant, après l'avoir pillée et saccagée. Le premier dimanche d'octobre 1639, le feu ruina plus de 100 maisons de la ville si éprouvée déjà par les maladies et les guerres. Les Français s'en emparèrent encore au mois d'août 1655. Pendant trois jours, elle fut affreusement pillée; on brûla le château, ainsi que le couvent et l'église des religieuses. De l'église paroissiale, il ne resta plus que les quatre murs. La ville flamba toute entière à la réserve de 30 à 40 maisons que le vent épargna!... — Les troupes françaises destinées à l'invasion de la Belgique, se réunirent à Beaumont, entre la Sambre et la Meuse (14 juin 1815).

Le « loi de Beaumont » eut le rare privilège de rester en vigueur, au moins dans quelques-unes de ses dispositions, pendant six siècles. Le nombre considérable des chartes qui confirment les affranchissements, prouve l'importance extrême que les communes attachaient à la jouissance des libertés consacrées par la « Loy de Belmont ».

On a découvert sur son territoire des substructions, des monnaies et des potiches romaines, et des objets de l'époque franque.

Pop. en 1784, —	1,645 hab
» » 1816, —	1,499 »
» » 1840, —	2,065 »
» » 1890, —	2,060 »

BEAURAING, comm. de la prov. de Namur, sit. sur l'anc. route de Namur à Luxembourg; à 55 kil. de Namur, à 20 1/2 kil. de Dinant, à 2 1/2 kil. de Baronville, et à 182 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,740 hab.; — sup. 2,086 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; ch.-l. de cant. de j. de p. — Ev. de Namur.

Terrain très inégal; sol argileux et calcaire; tourbières; — agriculture. Carrières de pierres de taille et de pierres à chaux, de moellons et de terre à poterie; fours à chaux; tanneries.

Cours d'eau: le Biran (aff. de la Lesse).

Beauraing ou *Bellus-ramus* signifie: beau rameau, et par extension: beau bosquet.

La seigneurie de Beauraing est très ancienne, car, en 1191, un sire Robert de *Belren* (Beauraing) fut

dans la famille des Beaufort-Spontin, puis aux Berlaymont, aux Brandebourg d'Esclaise, aux d'Egmont, pour revenir aux Beaufort, dont une descendante épousa le comte d'Ossuna, riche gentilhomme espagnol.

Beauraing est connu sous le nom de *Bierant* dans les chartes de Stavelot, sous les dates de 873 et 1128. — Beauraing était une des quatre pairies du comté de Laroche.

Beauraing-château était déjà au XIII^e siècle une forteresse redoutable; un célèbre brigand de cette époque, Tristan de Morialmé, que l'évêque de Liège, J. de Heinsberg, eut quelque peine à soumettre, s'y réfugia. Les destinées de ce château furent plutôt malheureuses. En 1445, Antoine de Croy, commandant des troupes de Philippe le Bon, s'en empare et le détruit en partie; en 1554, le duc de Nevers le prend et oblige les assiégés à se rendre à merci. Il est restauré par Charles de Berlaymont en 1781. Fort endommagé par un incendie, il est de nouveau reconstruit par le duc de Beaufort en 1785. En 1793, le fameux Le Colle, maire de Givet (France), vient avec sa bande piller et brûler cette superbe propriété, qui reste à l'état de ruines jusqu'en 1855. Reconstitué de 1855 à 1857, par le duc d'Ossuna, un nouvel incendie détruit cette résidence vraiment princière pour la quatrième fois, le 3 décembre 1890, peu après la mort de son propriétaire, au moment où il était mis en vente. On a conservé les grosses tours du XVI^e siècle, dont les boulets de Le Colle n'avaient pu avoir raison; ces tours ont une hauteur de 42 m. sur 45 m. de circonférence. — De la terrasse, on découvre toute la plaine de la Famenne jusqu'à la vallée de la Lesse.

En 1321, Jacques de Beaufort, chevalier, sire de Spontin et de Gedinne en Ardennes, dont il reçut en dot la moitié, épousa Isabeau de Beauraing, fille de Jacques, seigneur de Beauraing et d'Isabeau de Roldemach. Par cette alliance, la seigneurie de Beauraing passa dans la maison de Spontin. Elle en sortit de même, en 1400, à l'extinction des sires de Beauraing, de la branche de Spontin.

Alix de Jauche, héritière de Beauraing, apporta ce domaine en dot à Gilles de Berlaymont, sire de Péruwelz.

En 1445, Jean de Beauraing se ligua avec Evrard de la Marck, comte de Rochefort, partisan de la France, contre la maison de Bourgogne et vit son château assiégé par Antoine de Croy, lieutenant de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui en fit sauter et raser toutes les fortifications.

Sous Philippe II, Lamoral, comte d'Egmont, qui était couvert de gloire aux célèbres batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, vint chercher à Beauraing un refuge et y noua avec le prince d'Orange les fils d'une conspiration qui devait lui coûter la vie.

Charles de Berlaymont, baron de Beauraing et de Hierges, seigneur de Floyon et de Haultepenne, releva le château vers 1570. Ce gentilhomme avait épousé Adrienne de Ligne, fille de Louis de Ligne, seigneur de Barbençon, et de Marie de Berghes, dame de Zevenbergh. Il mourut le 4 juin 1578.

Un siècle et demi après, Procope Pignatelli, duc de Bisaccia, prince de Gavere, comte d'Egmont, institué héritier par testament de son oncle maternel, céda ses droits seigneuriaux à son cousin Charles-Albert, marquis de Beaufort-Spontin, seigneur de Freyr, baron en partie de Beauraing, qui devint par cette transaction seigneur et propriétaire de la totalité de cette baronnie (1737). Elle comprenait alors plusieurs mairies et seigneuries en dépendantes, savoir : — Celles de Dion-le-Val, de Doreux, d'Esclaye, de Ferrage, vouerie de Vonèche, dime de Finnevaux, le tout situé au duché de Luxembourg, plus celles de Pandrôme et de Gozin, au comté de Namur, avec la seigneurie de Vièmes, la seigneurie de Wancenne, la vouerie de Vencimont, etc.

Le vicomte d'Esclaye, seigneur de Freyr, occupait Beauraing en 1743, lorsque Saumery publiait dans les « Délices du pays de Liège », etc. (tome III, p. 43) une gravure de Remacle Leloup, qui montre le château à cette époque sous un aspect imposant.

Les sires de Croy ainsi que les sires de Brandebourg ont porté le titre de barons de Beauraing.

Pop. en 1816, — 574 hab.
 » » 1840, — 940 »
 » » 1890, — 1,725 »

BEAUSAINT, comm. de la prov. de Luxembourg, sit. sur la rive gauche de l'Ourthe; à 3 1/2 kil. de Laroche, à 21 kil. de Marche, et à 369 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 720 hab.; — sup. 2,592 hect.

Arr. adm. et jud. de Marche; cant. de j. de p. de Laroche. — Ev. de Namur.

Sol argileux, sablonneux et schisteux. — Agriculture; bétail. Tannerie. — Grands bois.

Cours d'eau: l'Ourthe, affl. de la Meuse; le Bronze, le ruisseau du Wez, le ruisseau du Halleux, le ruisseau de Ronchampay.

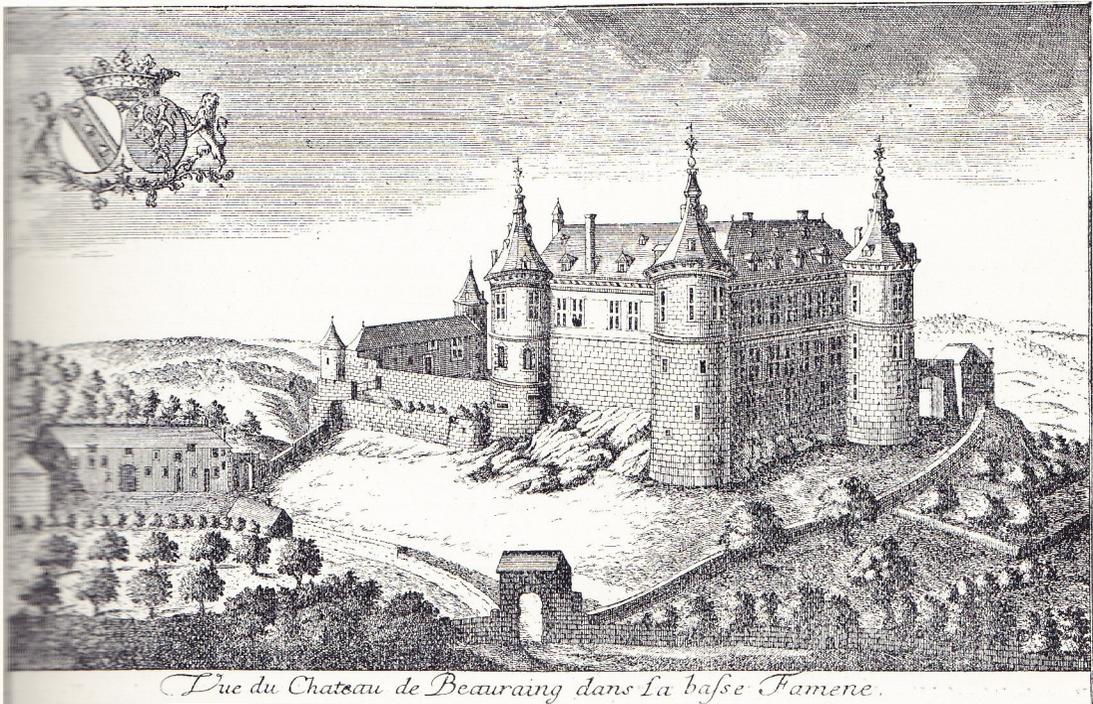
Eglise de 1891. — Château de Beausaint.

Routes de Laroche à Saint-Hubert, et de Laroche à Melreux.

Le village de Beausaint a dû être beaucoup plus étendu et plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui; la tradition rapporte qu'il fut presque entièrement détruit par le feu et ravagé par la peste. On ne connaît rien sur son origine, sinon que la localité fut habitée dès la période romaine. Le territoire de Beausaint est traversé du sud au nord par un embranchement de la route romaine de Trèves à Bayav.

On y a découvert environ cinquante tombes belgo-romaines, — et un peu plus loin, à Mierchamps, un cimetière franc.

La seigneurie de Beausaint se relevait en plein fief du comté de Laroche; en 1324, elle fut érigée en seigneurie hautaine par Jean l'Aveugle. — Le plus anc. seigneur connu de Beausaint est Eustache Persan de Warfusée qui vivait au XIII^e s., et avait épousé Isabeau de Rumigny, dame de Beausaint, qui était d'un sang illustre et cousine du duc de Lorraine.



Vue du Château de Beauraing dans la basse Namur.

Rem. à Long. Jean

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924